

PROCES VERBAL N°1 D'OUVERTURE D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 06/2025

OBJET / Construction des 02 châteaux : Ouiouane – Ait takhnifet à la Commune territoriale Oum-rabia Province Khénifra.

L'an deux mille vingt-cinq le 05 Novembre, à 11h, la commission d'appel d'offres composée comme suit :

1- Mr Mohamed EL Hajaji	3eme vice-président de la Commune Oum rabia	Président
2-Mr Ali Akabouch	Directeur des services de La Commune Oum rabia	Membre
3-Mr Mohamed El Fahimi	Perception de MRIRT	Membre
4-Mr Ayoub Belhaouar	du service Technique de la commune Oum rabia	Membre
5-Mr Maarouf Mustapha	service des marchés de la commune Oum rabia	Membre

S'est réunie en séance publique dans le bureau de Président en vue de procéder à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert n° 06/2025 ayant pour :

Objet : Construction des 02 châteaux : Ouiouane – Ait takhnifet à la Commune territoriale Oum-rabia Province Khénifra.

Conformément à l'avis publié dans :

Journal	Référence
Al bayane (Initiale)	N° 15085 du 29/09/2025
Libération (Rectifie)	N° 10637 du 18/10/2025
Rissalat Al Oumma (Initiale)	N° 13148 du 26/09/2025
Rissalat Al Oumma (Rectifie)	N° 13166 du 17/10/2025

L'avis a été publié au portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) le 02 Octobre 2025 à 12h ;02 mn .

A l'ouverture de la séance, Le président s'assure de la présence des membres dont la présence est obligatoire et procède à la lecture de la liste des concurrents ayants déposés électroniquement leur plis dans sur le portail il s'agit de :

Concurrents	Adresse
1- STE META FORCE	M2 BLOC CENTRAL 1 BD MLY SMAIL VN COMPLEXE DAWLIZ MEKNES
2- STE SKAB TRAVAUX	AVENUE TARIK IBN ZIAD RESIDENCE HIND ILOT 1 IMMEUBLE F APPART 8 TEMARA .
3-STE TRAVAUTRIP	VILLAGE AZERZOU AIT SAADELLI -KHENIFRA
4- KHANTOURE TAVAUX AU.	N° 05 BLOC 2 TAMOUMENT KHENIFRA

	RUE 02 N° 60 QT GHAZOUANI MRIRT .
6-STE TAMZOURT	DOUAR REJAF ALLAH FARRA KHENIFRA
7- STE NIVATRA TAVAUX.	HAY OUM DHAR BLOC 13 N° 23 BENI MELLAL

Le président annonce les journaux et les références de publication au portail des marches publics dans lesquels l'avis d'appel d'offre a été publié.

Il remet le support écrit contenant l'estimation des couts détaillés des prestations qui est de l'ordre de **318.840,00 dhs (Trois cent dix-huit mille huit Cent quarante dirhams, 00cts)**.

Les membres de la commission paraphent le support de l'estimation des couts des prestations.

Le président demande aux membres de la commission de formuler leurs réserves ou observations sur les vices susceptibles d'entacher la procédure.

Le président ouvre les enveloppes les plis contenant les dossiers des concurrents, cite dans chacun d'eux la présence des enveloppes exigées.

Il ouvre ensuite l'enveloppe portant la mention (dossier administrative et technique), annonce

Les pièces contenues dans chaque dossier administratif et technique et dresse un état des pièces fournies par chaque concurrent.

Cette formalité accomplie. La séance publique est suspendue, les concurrents et le public se retirent de la salle. Ensuite la commission se réunie à huis clos pour examiner l'enveloppe comprenant dossiers administratifs et techniques des concurrents, elle écarte les concurrents ci-après pour les motifs suivants :

Concurrents	Décision	Motif d'écartement
2- STE SKAB TRAVAUX	Non admissible	Attestations de Références techniques non conformes
6- STE TAMZOURT	Non admissible	Attestations de Références techniques non conformes

La commission arrête ensuite la liste des concurrents admissible à savoir:

Concurrents	Adresse
1-STE META FORCE	M2 BLOC CENTRAL 1 BD MLY SMAIL VN COMPLEXE DAWLIZ MEKNES
3-STE TRAVAUTRIIP	VILLAGE AZERZOU AIT SAADELLI -KHENIFRA
4- KHANTOURE TAVAUX AU.	N° 05 BLOC 2 TAMOUMENT KHENIFRA
5-STE TOURO GUIRA	RUE 02 N° 60 QT GHAZOUANI MRIRT .
7- STE NIVATRA TAVAUX AU.	HAY OUM DHAR BLOC 13 N° 23 BENI MELLAL

Le président procède à l'ouverture des enveloppes des concurrents admis portant la mention (offre financière) , et donne la lecture de la teneur des actes d'engagements comme Suits :

Concurrents	Montant de l'acte d'engagement
1- STE META FORCE	391.374 ,00 dhs.
3- STE TRAVAUTRIP	324.978,00 dhs .
4- KHANTOURE TAVAUX AU	381.804,00 dhs .
5-STE TOURO GUIRA AU.	326.838,00 dhs .
7-STE NIVATRA .	322.662,00 dhs .

La commission poursuit alors ses travaux à huit-clos et procède à la vérification des opérations arithmétiques des offres des concurrents admis et rectifie les erreurs de calcul relevées et rétablit les montants exactes des offres concernées : ces rectifications donnent les résultats suivants :

Concurrents	Rectification montant de l'acte d'engagement
1- STE META FORCE	Néant.
3- STE TRAVAUTRIP	Néant.
4- KHANTOURE TAVAUX AU	Néant.
5- STE TOURO GUIRA AU	Néant.
7-STE NIVATRA	Néant

Cette formalité accomplie, la commission écarte les offres financières jugées excessives et les offres financières jugées anormalement basses par rapport au montant de l'estimation établie par le maitre d'ouvrage.

La liste des concurrents écartés :

Concurrents écarté	montant d'acte d'engagement
1- STE META FORCE	Offres financières jugées a dépassé 20% de l'estimation financières présenter par le maitre d'ouvrage.

La liste des concurrents admis avec réserve :

Concurrents	Motif de la réserve
Néant	Néant

Concurrents	Montant de l'offres financières des concurrents
3- STE TRAVAUTRIP	324.978,00 dhs .
4- KHANTOURE TAVAUX AU	381.804,00 dhs .
5-STE TOURO GUIRA AU.	326.838,00 dhs .
7-STE NIVATRA .	322.662,00 dhs .

- La commission détermine ensuite le prix de référence qui est de : **328.955,25 dhs**
La commission procède ensuite au classement des offres des concurrents selon les critères fixées au règle de consultation. Ce classement donne les résultats suivants :

- Classement 01 : STE TOURO GUIRA AU.....326.838,00 dhs.
- Classement 02 : STE TRAVAUTRIP324.978,00 dhs
- Classement 03 : STE NIVATRA 322.662,00 dhs.
- Classement 04 : KHANTOUR TRAVAUX.....381.804,00 dhs.

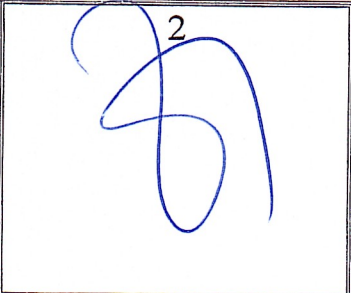
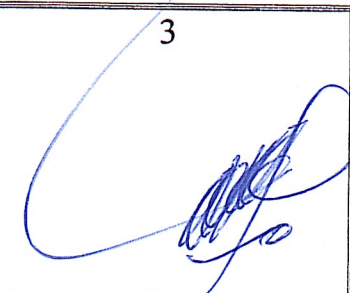
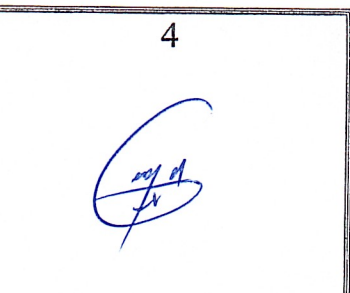
L'offre la plus avantageuse est l'offre présentée par :

- **STE TOURO GUIRA AU 326.838,00 dhs.**

- la commission a ensuite invité par voie électronique le concurrent ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse dans un délai de sept (07) jours :
- produire le complément des pièces du dossier administratif.

Ensuite le président suspend la séance et fixe la date du 13//11/2025 à 11h pour la reprise des travaux de la commission.

Fait à Oum-Rabia Le : 05/11/2025

1 	2 	3 	4 
5 